

Lutte contre la disparition des abeilles

Carte postale

Thématique : Environnement, biodiversité.

Titre du projet : *Bees and biodiversity: together to stop pollination insects decline and protect biodiversity.*

Initiateur du projet : GAL Pays des tiges et chavées (pour la Wallonie).

Axe 4, Leader.

Durée du projet : Septembre 2012 – août 2014

Localisation : communes d'Assesse, Gesves et Ohey (pour le GAL wallon).

Montant total du projet : 350 000 € (67 600 € pour le GAL wallon).

Dans le cadre de la lutte contre la disparition des populations de pollinisateurs, le GAL Pays des tiges et chavées, en partenariat avec six autres GAL, a développé un projet de protection des abeilles autour de trois thématiques : la gestion de l'espace agricole ou public, l'apiculture et l'économie, la sensibilisation et l'information.



Bees  **Biodiversity**
Together to stop pollinating insect decline

Mots-clés : apiculture, biodiversité, espèces en voie de disparition, impact environnemental, Leader, Groupe d'action locale, conservation des espèces, développement durable, partenariat.

Avec
le soutien de la



Wallonie



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.



Description du projet

Nature du projet, contexte

Le déclin des colonies d'abeilles est une problématique observée à l'échelle mondiale, ce qui soulève de nombreuses préoccupations économiques et environnementales. Parce qu'elles sont dépendantes de leur environnement, les abeilles sont également considérées comme un bio-indicateur majeur. L'abeille est donc au cœur de la préservation de la biodiversité.

Une approche globale est dès lors indispensable si l'on désire stopper la perte des colonies d'abeilles. Dans cette optique, sept Groupes d'action locale (Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, France, Royaume-Uni et Slovaquie) ayant identifié un déclin des colonies d'abeilles sur leurs territoires respectifs ont décidé de collaborer afin d'optimiser leurs actions en faveur des pollinisateurs.

Sur le territoire propre au GAL Pays des tiges et chavées, les communes d'Assesse, Gesves et Ohey ont adhéré au plan Maya lancé en 2010. La volonté d'agir en faveur des abeilles est donc bien présente au niveau des autorités locales.

De plus, un des axes du Plan de développement stratégique (PDS) du GAL Pays des tiges et chavées est de renforcer l'attractivité environnementale et de limiter les risques de banalisation paysagère. Ce projet de coopération en faveur des abeilles renforce donc les autres actions du GAL.

Objectifs

L'objectif du projet *Bees & biodiversity* est de lutter contre le déclin des populations de pollinisateurs et de favoriser la biodiversité dans son ensemble en développant des stratégies territoriales concertées.

Le but final est non seulement de développer une campagne de communication présentant les meilleures pratiques entre les territoires partenaires, mais aussi de transférer les informations, les résultats et les méthodes à d'autres territoires en Europe.

Description des principales actions menées

Les GAL se sont répartis les tâches, mais plusieurs actions ont été menées en commun :

A – Organisation de quatre événements communs :

- en Allemagne, conférences et visites sur le thème « activités apicoles – économie » ;
- en Slovaquie, sur le thème « éducation – information » ;
- en France, sur le thème « gestion du territoire » ;
- en Wallonie, sur le thème « agro-écologie et pédagogie sur l'abeille ».

B – Communication interne entre les GAL partenaires :

- participation à des web conférences ;
- rédaction de rapports trimestriels (*quarterly report*).

C – Communication externe des GAL partenaires :

- création d'un logo ;
- développement d'un site internet (www.bee-leader.eu) ;
- création d'un kit pédagogique pour sensibiliser les enfants de manière ludique ;
- création et impression d'une brochure représentant le projet *Bees and Biodiversity*. La brochure a été traduite par chaque GAL, afin qu'elle puisse être distribuée lors des différents événements menés sur leur territoire ;
- réalisation de fiches techniques sur « l'agro-écologie » proposées aux agriculteurs ;
- organisation d'une exposition itinérante de photos inter-GAL sur le thème des pollinisateurs en Europe.

D – Activités apicoles et économiques :

- mise en place du dispositif de lutte finlandais contre la pourriture grise dans les cultures de fraises (utilisation d'un autre champignon, transporté par les abeilles, et contrecarrant les effets du premier) ;
- échange de reines *Apis mellifera carnica*, très résistantes, avec le partenaire slovaque.

Des actions spécifiques ont également été développées sur chaque territoire. Elles représentent autant de bonnes pratiques susceptibles d'intéresser les autres partenaires. Côté wallon, l'accent a été mis sur les aspects pédagogiques, éducatifs et de sensibilisation du public :

A – Gestion du territoire :

- création d'une brochure d'information à destination des agriculteurs ;
- organisation d'une réunion sur l'autonomie fourragère à destination des agriculteurs ;
- mise en place de ruches au sein d'exploitations agricoles ;
- création de quatre « quartiers abeilles admises » pour favoriser l'investissement des particuliers proches des ruchers partagés (cf. ci-dessous) dans une démarche de plantations de mellifères indigènes, de créations de prés fleuris et de non utilisation de produits chimiques ;
- mise en place d'un Plan de gestion différenciée des espaces verts de la commune d'Assesse.

B – Activités apicoles et économiques :

- recensement et constitution d'un réseau de quarante apiculteurs ;
- création de trois ruchers partagés pour accueillir des ruches d'apiculteurs novices ou confirmés ;
- achat de matériel apicole pour les ruchers partagés.

C – Information et sensibilisation :

- création d'un roll up représentant le projet ;
- animation pour les enfants lors du week-end GAL de mai 2013 ;
- organisation d'une « semaine de l'abeille » (septembre 2013) ;
- participation à l'Expo photo Condroz ;
- création d'un module didactique sur le thème de l'abeille ;
- conférence à destination du Cercle horticole gesvois ;
- participation à des conférences, congrès et colloques ;
- prêt du kit pédagogique développé par le GAL ;
- participation à la journée du jardin organisée par le Cercle horticole oheytois.

Résultats & impacts

Le premier résultat est le renforcement des compétences et des connaissances de chaque partenaire par l'échange d'expériences tout au long du projet. Cet échange de bonnes pratiques a permis aux GAL partenaires de mettre en place des actions innovantes et de voir émerger de nouvelles politiques et de nouvelles priorités sur les territoires.

Les résultats concernant les actions spécifiques du GAL wallon sont les suivants :

- Dans le domaine de la gestion du territoire, l'objectif d'augmentation des sources de nourriture des insectes pollinisateurs et de réduction de l'utilisation de produits chimiques (agriculteurs, particuliers et espaces publics) a été rempli.
- Dans le domaine des activités apicoles et économiques, un réseau d'apiculteurs a été constitué. Chaque apiculteur du territoire a donc pu être tenu au courant des différentes actions menées par le GAL, dans le cadre du projet. Afin d'aider les apiculteurs (novices ou confirmés) du territoire, trois ruchers partagés ont également été créés, avec mise à disposition de matériel apicole.
- Dans le domaine de l'information et de la sensibilisation, de nombreuses actions ont été organisées vers le grand public. Quatre apiculteurs du territoire se sont portés volontaires pour sensibiliser les écoliers via le kit pédagogique créé dans le cadre du projet. Un module didactique sur l'abeille a été développé au domaine de Mozet. Ce module renforcera la sensibilisation du grand public.

Leçons et commentaires

La dimension internationale du projet visant à sauvegarder les populations d'insectes pollinisateurs est tout à fait pertinente. En effet, une approche globale est indispensable si l'on désire stopper le déclin des colonies d'abeilles.

Si le nombre de partenaires et les origines différentes ne sont pas allés sans créer quelques difficultés de langue, de rythme de travail ou de sensibilités différentes, la coopération a été très efficace, avec un bon équilibre entre les partenaires. Un succès visible aujourd'hui sur les populations d'abeilles du territoire du GAL.

Aspects financiers

Budget total du projet : 350 000 €.

Budget pour le GAL Pays des tiges et chavées : 67 600 €

- Feader : 30 420 € ;
- Région wallonne : 30 420 € ;
- commune d'Assesse : 2 434 € ;
- commune de Gesves : 2 569 € ;
- commune d'Ohey : 1 758 €.

Information « contact »

Personne de contact : Xavier Sohet, coordinateur du GAL Pays des tiges et chavées.

Tél : 083 67 03 41

E-Mail : sohet.leader@skynet.be

Site web du projet : <http://www.bee-leader.eu/fr>

Page du site web du GAL Tiges et Chavée consacrée au projet : <http://www.tiges-chavees.be/abeilles>

Auteur et date de mise à jour

Février 2015

Avec
le soutien de la



Wallonie



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.